Actualisation du Document de référence portant sur les comptes 2011

Document de référence portant sur les comptes 2011 (« Document de référence ») déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2012 sous le numéro D.12-0327.

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 septembre 2012.

Société anonyme coopérative de crédit à capital variable
Siège social : 1, rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq Kerhuon
R.C.S. : Brest 775 577 018

SOMMAIRE

1. Groupe Crédit Mutuel Arkéa ____ *3*

2. Rapport d'activité semestriel ____ *3*

2.1. Eléments de synthèse ____ **3**

2.2. Activité du Groupe ____ **5**

2.3. Bilan ____ **9**

2.4. Résultats consolidés ____ **11**

2.5. Notations long terme ____ **14**

2.6. Facteurs de risques ____ **14**

3. Etats financiers semestriels consolidés au 30 juin 2012 ____ *15*

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012 *52*

5. Gouvernement d'entreprise ____ *55*

5. Gouvernement d'entreprise ____ *55*

6. Documents accessibles au public ____ *55*

7. Responsables du contrôle des comptes ____ *55*

8. Responsable de l'actualisation du Document de référence ____ *56*

9. Tableau de concordance ____ *57*

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

La présente actualisation du Document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 septembre 2012, conformément l'article 212-13 de son règlement général. Il complète le Document de référence déposé le 12 avril 2012 sous le numéro D.12-0327. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété d'une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

1. Groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le Crédit Mutuel Arkéa réunit les fédérations de Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central ainsi qu'une vingtaine de filiales spécialisées qui couvrent tous les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance.

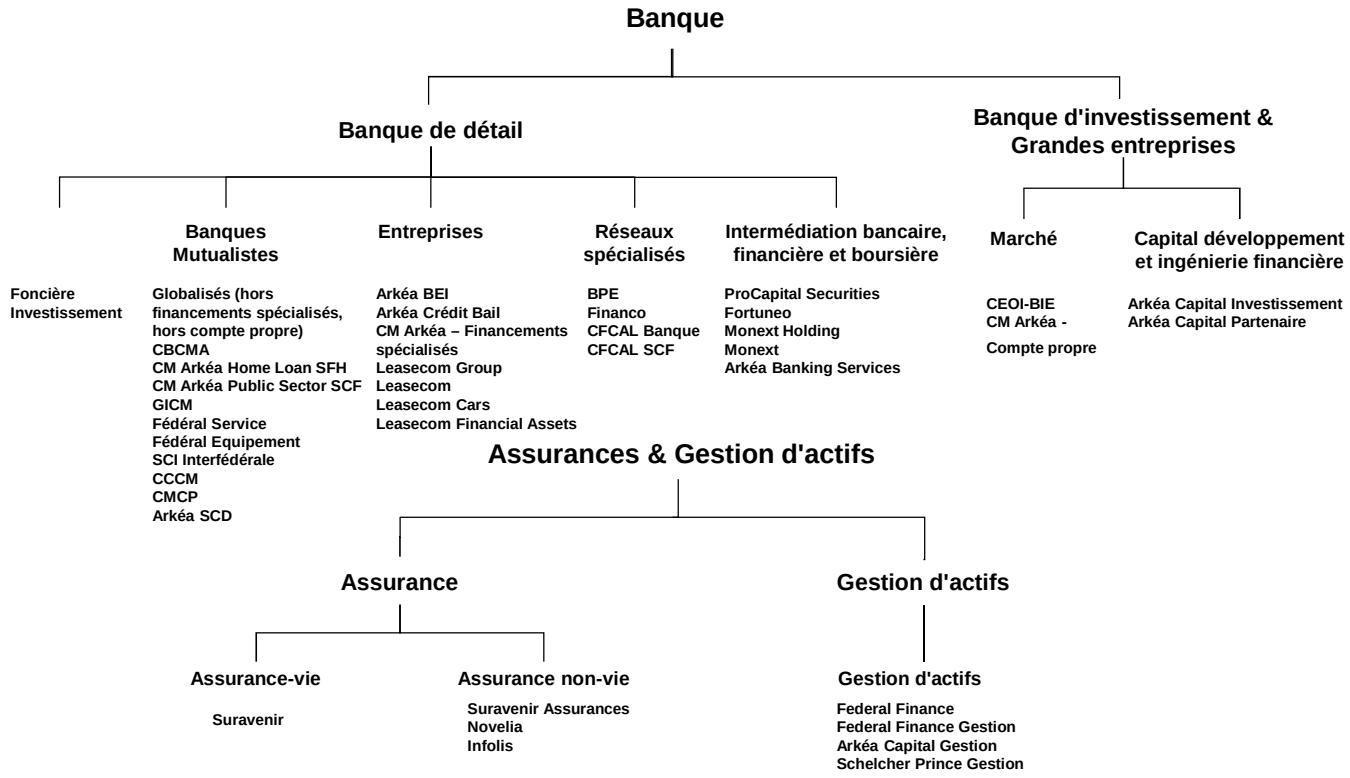

2. Rapport d'activité semestriel

2.1. Eléments de synthèse

Des fondamentaux solides dans un contexte économique difficile.

En termes d'activité :

- Plus de 190 000 nouveaux clients avec un portefeuille en hausse de 1% par rapport à décembre 2011.
- Une progression des encours de crédits de 2% par rapport à décembre 2011à 41,2 milliards d'euros.
- Une forte progression des encours d'épargne de 8,5% depuis décembre 2011 à 62,8 milliards d'euros.
- Les évolutions des encours de crédits et de dépôts ont permis de réduire le coefficient d'engagement à 143% contre 156% au 30 juin 2011 (ratio crédits nets de provisions / dépôts).
- Un volume de souscriptions en assurance non vie et prévoyance en forte augmentation de 11% par rapport au premier semestre 2011, pour une croissance de 8 % du portefeuille depuis décembre 2011.

En termes de résultat :

- Un résultat net part du Groupe de 92 millions d'euros, en baisse de 66 millions d'euros par rapport à 2011 dans un contexte économique difficile.
  - Un PNBA stable à 862 millions d'euros.
  - Une augmentation des frais de gestion de 7,9%.
    - Une dégradation du coefficient d'exploitation à 75,7% en lien avec la croissance des effectifs et les projets technologiques inhérents au plan stratégique du Groupe.
    - Le Groupe s'est engagé dans un programme d'actions en vue d'améliorer son coefficient d'exploitation en réduisant notamment son plan informatique.
  - Un coût du risque en hausse qui reste contenu à 45 millions d'euros.

En termes de solvabilité :

- Les fonds propres de base prudentiels ou « Tier 1 » du ratio de solvabilité sont de 3,4 milliards d'euros (dont 92% en core Tier 1).
  - Après prise en compte des fonds propres complémentaires, les fonds propres prudentiels s'établissent à 3,8 milliards d'euros.
  - Un encours de parts sociales renforcé à plus de 1,9 milliard d'euros (+23,5%).

  - Tableau de l'évolution des ratios de solvabilité (ratios exprimés, depuis le 01/01/2012, hors plancher Bâle I).

M€	30/06/2012	31/12/2011
FONDS PROPRES DE BASE (Tier 1), nets de déductions	3 478	3 224
dont Core Tier 1	3 366	2 979
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES (Tier 2) nets de déductions et SURCOMPLEMENTAIRES	273	575
TOTAL DES FONDS PROPRES POUR LE CALCUL DU RATIO DE SOLVABILITE	**3 752**	**3 799**

	30/06/2012	31/12/2011
Ratio Core Tier 1	12,9%	11,3%
Ratio Tier 1	13,3%	12,3%
Ratio Global	14,4%	14,5%

A noter, au premier semestre, le rachat partiel d'un Titre Super Subordonné pour 135 millions d'euros et le remboursement d'un Titre Subordonné Remboursable pour 297 millions d'euros.

- Pour le Crédit Mutuel Arkéa, les simulations à date intégrant une application immédiate des normes Bâle III, montrent dès à présent un respect des futures exigences réglementaires minimales.

En termes de liquidité

- Un programme de refinancement moyen long terme finalisé dès le premier semestre
  - Des excédents de liquidités significatifs de l'ordre de 4 milliards d'euros, dans la perspective de la mise en place des nouvelles normes Bâle III.
- Ratio de liquidité :
  - Le coefficient réglementaire de liquidité à un mois s'établit pour le Crédit Mutuel Arkéa à 159% à fin juin.

2.2. Activité du Groupe

2.2.1 Clients

- Plus de 190 000 nouveaux clients, en repli de 8% par rapport à 2011.
- Un portefeuille qui s'accroît de 40 000 clients (+1%).

Conquête brute de clients

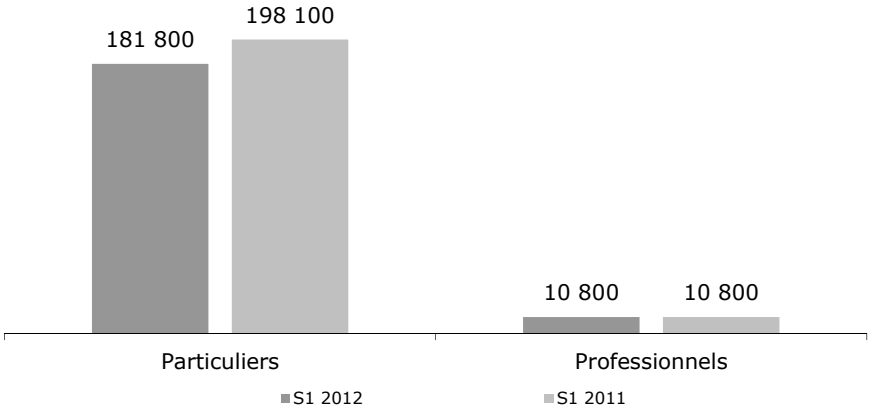

Evolution du portefeuille clients [1]

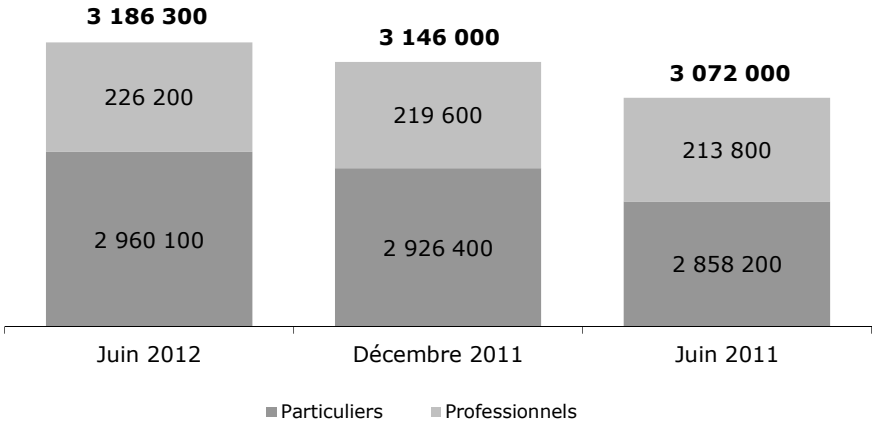

[1] Portefeuille décembre 2011 avec intégration des effets d'opérations qualité sur les comptes inactifs

2.2.2. Crédits

Une production de crédits de près de 4 milliards d'euros après une année 2011 de forte production (5,6 milliards d'euros de production au 30 juin 2011).

- Particuliers :
  - Consommation: une production stable.
  - Habitat: une production 2012 en baisse de 30% par rapport à juin 2011 à 1,6 milliard d'euros.

- Professionnels et entreprises:
  - Une production de 1,1 milliard d'euros pour un encours proche de 12 milliards d'euros.

- Collectivités :
  - Un niveau de production de 440 millions d'euros, contre 720 millions d'euros au premier semestre 2011.

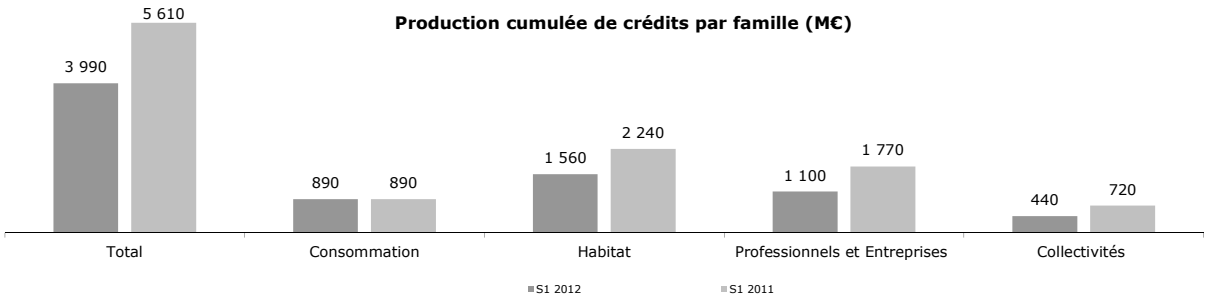

Des encours en progression de 2% par rapport à décembre 2011 à 41,2 milliards d'euros.

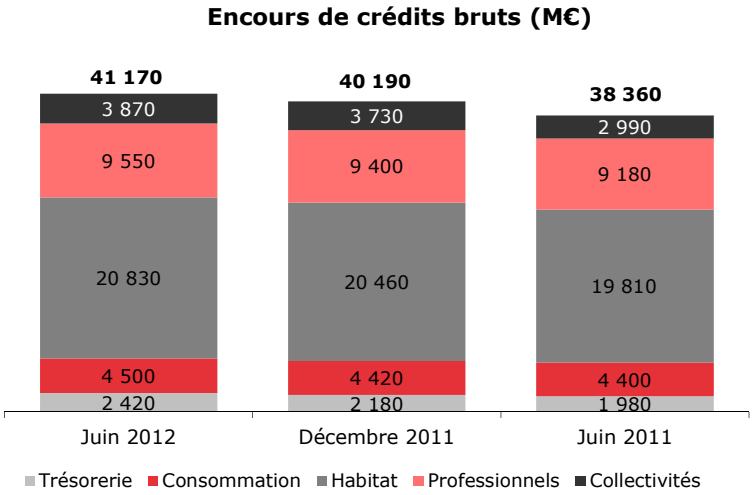

2.2.3. Epargne

Une collecte nette d'épargne de 2 milliards d'euros en forte progression par rapport à 2011 (+1,3 milliard d'euros).

- La collecte en épargne bancaire rémunérée augmente de 150% par rapport à 2011.
- La collecte nette en épargne assurance est très légèrement positive (5 millions d'euros) dans un marché français en décollecte sur la même période.
- La collecte en épargne financière est en forte progression à 560 millions d'euros.

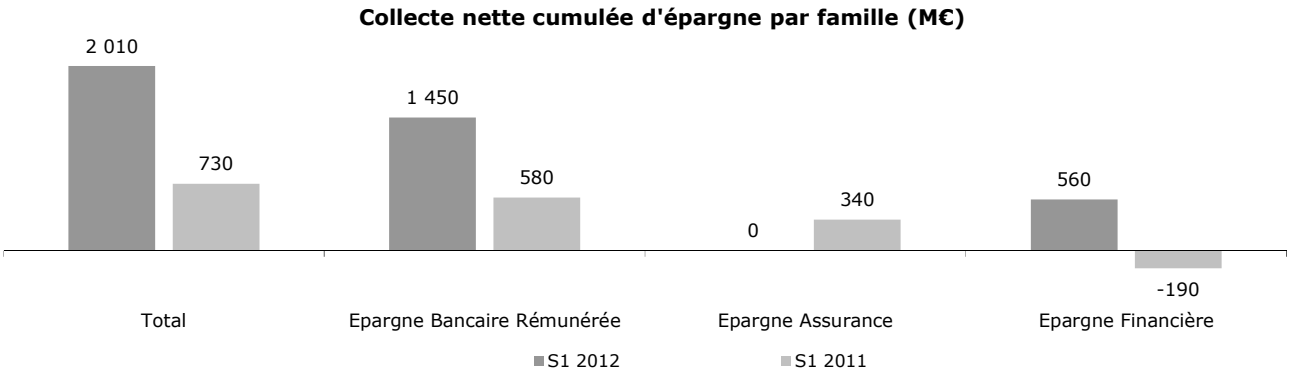

Un encours total en progression de 8.5% par rapport à décembre 2011.

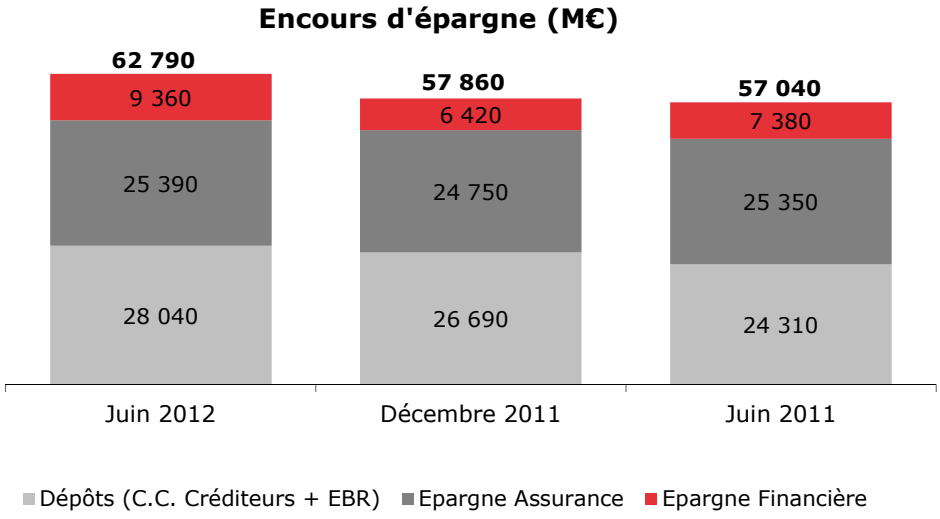

Assurance Non Vie et Prévoyance (ANVP)

Les affaires nouvelles sont en progression de 11%, un contrat sur cinq est apporté par les réseaux externes au Groupe.

Affaires nouvelles ANVP

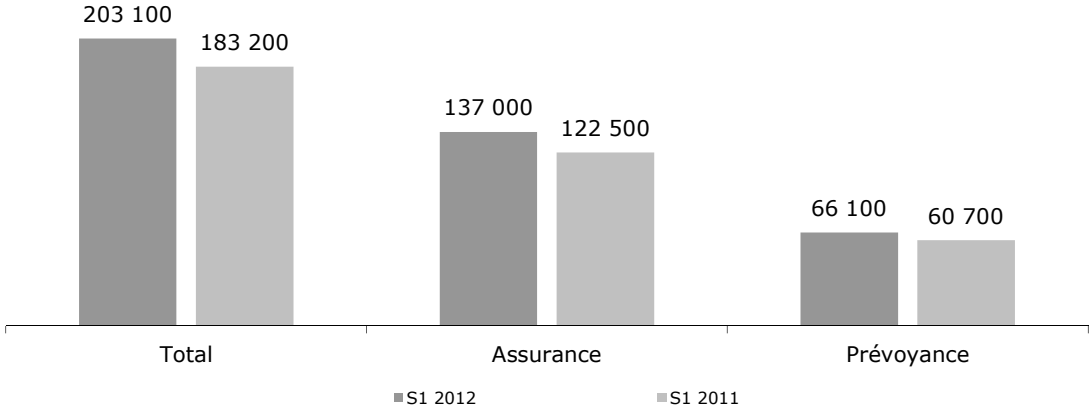

Le portefeuille est en hausse de 8% par rapport à fin décembre 2011.

Evolution du portefeuille ANVP

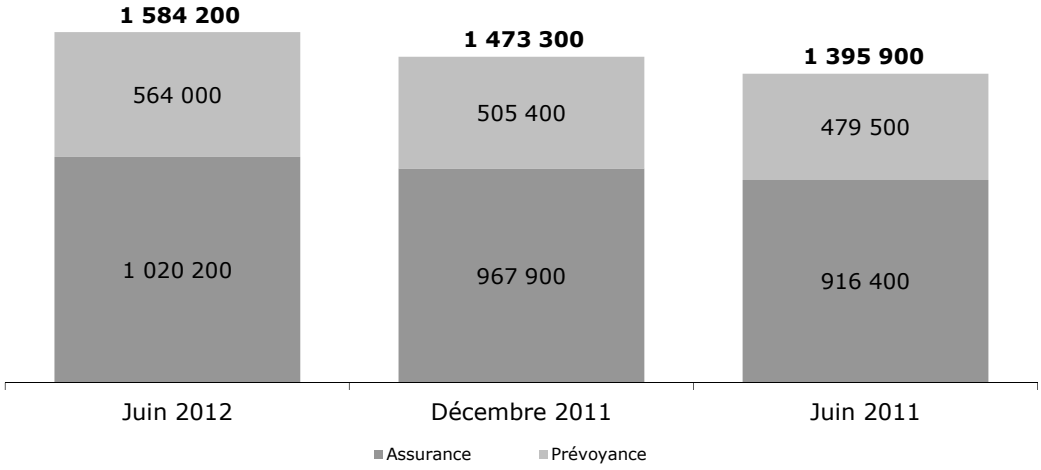

2.3. Bilan

Un bilan qui progresse de 4 milliards d'euros en un semestre à 88,0 milliards d'euros.

ACTIF (Md€)

30/06/2012		Variations	31/12/2011	
Prêts à la clientèle	40,6	0,8	Prêts à la clientèle	39,8
Reversements	5,8	0,2	Reversements	5,6
Prêts aux banques	6,8	1,4	Prêts aux banques	5,4
Actifs d'assurance	27,2	1,5	Actifs d'assurance	25,7
-Actif propre:	1,3	0,0	-Actif propre:	1,3
-Actif général:	21,3	0,9	-Actif général:	20,4
-Actif UC:	4,5	0,5	-Actif UC:	4,0
Actifs financiers	2,6	-0,2	Actifs financiers	2,8
Immobilisations	1,5	0,0	Immobilisations	1,5
Autres actifs	3,5	0,3	Autres actifs	3,2
TOTAL:	88,0	4,0	TOTAL:	84,0

PASSIF (Md€)

30/06/2012		Variations	31/12/2011	
Dépôts clientèle	28,4	1,7	Dépôts clientèle	26,7
Ressources EMTN	15,3	1,2	Ressources EMTN	14,0
Ressources TCN	6,5	-0,4	Ressources TCN	6,8
Emprunts bancaires	3,1	0,5	Emprunts bancaires	2,6
Provisions d'assurance	26,3	0,7	Provisions d'assurance	25,6
Dettes subordonnées	0,4	-0,4	Dettes subordonnées	0,9
Capitaux propres	4,5	0,4	Capitaux propres	4,0
Autres passifs	3,6	0,3	Autres passifs	3,3
TOTAL:	88,0	4,0	TOTAL:	84,0

Une souscription nette de parts sociales de 365 millions d'euros.

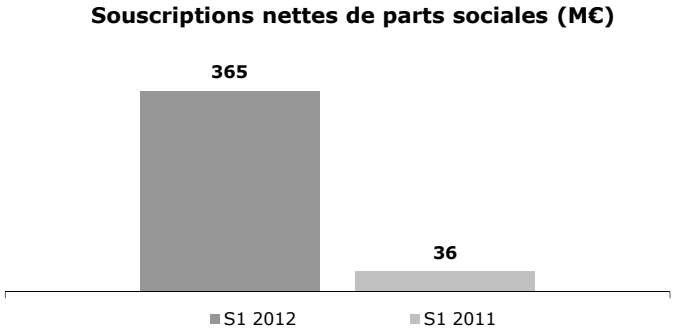

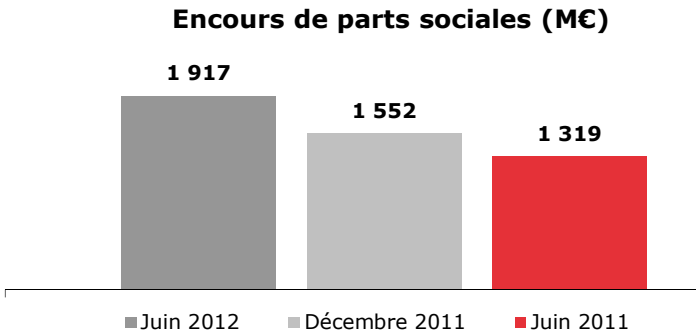

2.4. Résultats consolidés

Un résultat net part du Groupe de 92 millions d'euros, en baisse de 66 millions d'euros par rapport à 2011.

- Un PNBA semestriel stable à 862 millions d'euros.
- Une augmentation des frais de gestion de 7,9%.
- Un coût du risque en hausse contenue de 3 millions d'euros à 45 millions d'euros.

Compte de résultat Groupe

M€	S1 2012	S1 2011	Var. S1 2012 / S1 2011 absolue	Var. S1 2012 / S1 2011 %
Produit Net BancAssurance	**862**	**858**	**5**	**0,5%**
Frais de gestion	- 653	- 606	- 48	7,9%
Résultat brut d'exploitation	**209**	**252**	**- 43**	**-17,0%**
Coût du risque	- 45	- 42	- 3	6,2%
Résultat d'exploitation	**165**	**210**	**- 46**	**-21,7%**
Impôts sur les bénéfices	- 75	- 46	- 29	61,8%
Résultat net (part du Groupe)	**92**	**158**	**- 66**	**-41,8%**
Résultat global *	**132**	**183**	**- 51**	**-27,9%**
Coefficient d'exploitation	**75,7%**	**70,6%**		
ROE	**4,6%**	**8,8%**		

***** Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

2.4.1 PNBA

Un PNBA stable sur la période.

M€	S1 2012	S1 2011	Var. S1 2012 / S1 2011 absolue	Var. S1 2012 / S1 2011 %
Marge financière	**340**	**362**	**- 22**	**-6,2%**
Secteur Banque	316	337	- 21	-6,2%
Secteur Assurance et gestion d'actifs	24	25	- 2	-6,0%
Commissions	**200**	**203**	**- 2**	**-1,2%**
Secteur Banque	263	277	- 14	-5,2%
Secteur Assurance et gestion d'actifs	- 63	- 75	12	-16,0%
Autres Produits et Charges	**322**	**293**	**30**	**10,1%**
Secteur Banque	69	66	3	4,4%
Secteur Assurance et gestion d'actifs	254	227	27	11,7%
Produit Net Bancassurance (PNBA)	**862**	**858**	**5**	**0,5%**
Secteur Banque	648	680	- 32	-4,8%
Secteur Assurance et gestion d'actifs	215	178	37	20,9%

- Un PNBA du secteur Banque en repli de 4,8% sous l'effet conjugué de la baisse de la marge (-6,2%) et des commissions bancaires (-5,2%).
- Un PNBA du secteur assurance qui progresse de 21% principalement sous l'effet de l'enregistrement d'un produit exceptionnel de 26 millions d'euros en lien avec la cession d'un portefeuille.

2.4.2 Frais de gestion

Une progression des frais de gestion sur la période de 48 millions d'euros.

M€	S1 2012	S1 2011	Var. S1 2012 / S1 2011 absolue	Var. S1 2012 / S1 2011 %
Frais de personnel	**- 350**	**- 329**	**- 21**	**6,4%**
Secteur Banque	- 324	- 306	- 18	5,9%
Secteur Assurances et Gestion d'actifs	- 26	- 23	- 3	12,2%
Autres charges	**- 234**	**- 230**	**- 4**	**1,6%**
Secteur Banque	- 196	- 196	- 1	0,5%
Secteur Assurances et Gestion d'actifs	- 37	- 34	- 3	8,1%
Dotations	**- 69**	**- 47**	**- 23**	**49,0%**
Secteur Banque	- 66	- 44	- 22	50,9%
Secteur Assurances et Gestion d'actifs	- 4	- 3	- 1	21,9%
Total Frais de gestion	**- 653**	**- 606**	**- 48**	**7,9%**
Secteur Banque	- 586	- 545	- 41	7,6%
Secteur Assurances et Gestion d'actifs	- 67	- 61	- 6	10,4%

- Des frais de gestion en hausse principalement sur le secteur bancaire (hausse de 41 millions d'euros) en lien avec la mise en œuvre des plans de recrutements (impact en année pleine des recrutements réalisés en 2011) et d'investissements technologiques (hausse des dotations).

2.4.3 Coût du risque

Hausse du coût du risque contenue de 3 millions d'euros (+ 6,2%) à 45 millions d'euros principalement sur le risque crédit.

M€	S1 2012	S1 2011	Var. S1 2012 / S1 2011 absolue	Var. S1 2012 / S1 2011 %
Coût du risque Crédit	- 44	- 41	- 2	5,4%
dont provisions collectives	- 1	9	- 10	*NS*
Coût du risque Marché	- 1	- 0	- 0	69,3%
Coût du risque	**- 45**	**- 42**	**- 3**	**6,2%**

Un poids des créances douteuses et litigieuses (hors intérêts) en retrait à 3,2% par rapport à fin 2011 (3,3%).

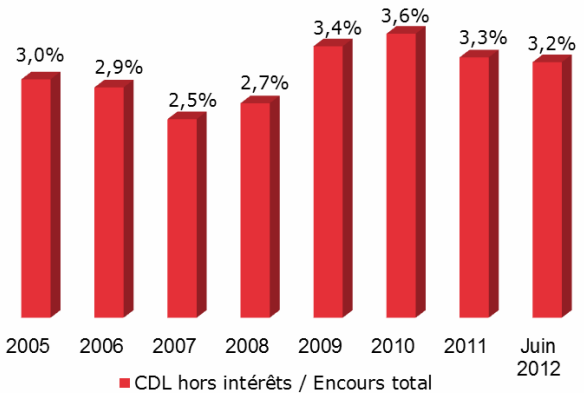

Une légère baisse du taux global de provisionnement à 51,4%, principalement sur la clientèle de particuliers.

Taux de provisionnement des CDL par marché	juin 2012	2011
Particuliers	38,4%	40,5%
Entreprises	59,4%	57,5%
Agriculture	53,9%	54,7%
Total pondéré des encours	**50,1%**	**50,5%**

2.5. Notations long terme

Standard & Poor's : A+, perspective stable.
Moody's : Aa3, perspective stable – notation confirmée et perspective revue le 15 juin 2012.

2.6. Facteurs de risques

Les facteurs de risques n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de référence portant sur les comptes 2011.

3. Etats financiers semestriels consolidés au 30 juin 2012

Bilan (en milliers d'euros)

Actif	Notes	30.06.2012 IFRS	31.12.2011 IFRS
Caisse, banques centrales	1	281 492	1 565 618
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	7 873 075	7 239 531
Instruments dérivés de couverture	3	665 721	528 349
Actifs financiers disponibles à la vente	4	21 641 101	20 919 592
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1	12 304 779	9 427 819
Prêts et créances sur la clientèle	5	40 596 523	39 780 410
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		308 648	234 330
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		324 914	334 670
Actifs d'impôts courants		232 895	210 449
Actifs d'impôts différés		253 204	303 839
Comptes de régularisation et actifs divers		1 922 063	1 533 392
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Participation aux bénéfices différée		0	286 351
Participations dans les entreprises mises en équivalence		104 827	106 854
Immeubles de placement		472 767	480 150
Immobilisations corporelles		282 179	276 306
Immobilisations incorporelles		318 125	327 973
Ecart d'acquisition	6	422 951	422 951
TOTAL DE L'ACTIF		**88 005 264**	**83 978 584**

Passif	Notes	30.06.2012 IFRS	31.12.2011 IFRS
Banques centrales	7	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	8	565 364	456 330
Instruments dérivés de couverture	3	493 832	419 973
Dettes envers les établissements de crédit	7	3 085 752	2 607 012
Dettes envers la clientèle	9	28 363 862	26 727 704
Dettes représentées par un titre	10	21 713 402	20 857 635
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 040	4 647
Passifs d'impôts courants		83 616	121 744
Passifs d'impôts différés		33 907	30 125
Comptes de régularisation et passifs divers		2 191 557	2 033 002
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	11	26 290 248	25 614 737
Provisions	12	269 394	213 394
Dettes subordonnées		428 436	846 388
Capitaux propres totaux		4 482 854	4 045 893
Capitaux propres part du Groupe		4 469 079	4 015 896
Capital et réserves liées		1 921 897	1 556 616
Réserves consolidées		2 536 117	2 285 400
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-80 660	-116 276
Résultat de l'exercice		91 725	290 156
Intérêts minoritaires		13 775	29 997
TOTAL DU PASSIF		**88 005 264**	**83 978 584**

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	Notes	30.06.2012 IFRS	30.06.2011 IFRS
Intérêts et produits assimilés	13	1 190 648	1 043 036
Intérêts et charges assimilées	13	-857 547	-701 376
Commissions (produits)	14	249 361	260 068
Commissions (charges)	14	-49 199	-57 506
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	15	9 584	12 157
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16	7 951	14 933
Produits des autres activités	17	2 226 411	2 207 441
Charges des autres activités	17	-1 914 870	-1 921 096
PRODUIT NET BANCAIRE		**862 339**	**857 657**
Charges générales d'exploitation	18	-583 280	-558 524
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-69 848	-46 994
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**209 211**	**252 139**
Coût du risque	19	-44 571	-41 975
RESULTAT D'EXPLOITATION		**164 640**	**210 164**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		2 980	3 246
Gains ou pertes sur autres actifs		-395	257
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	0
RESULTAT AVANT IMPOTS		**167 225**	**213 667**
Impôt sur les bénéfices	20	-74 741	-46 199
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
RESULTAT NET		**92 484**	**167 468**
dont Intérêts minoritaires		759	9 832
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		**91 725**	**157 636**

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (en milliers d'euros)

	Notes	30.06.2012 IFRS	30.06.2011 IFRS
Résultat net		**92 484**	**167 468**
Ecarts de conversion		0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		71 126	14 921
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		-3 073	7 415
Réévaluation des immobilisations		0	0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		-22 667	NA
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		-5 011	610
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		**40 375**	**22 946**
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		**132 859**	**190 414**
dont part du Groupe		131 777	182 658
dont part des intérêts minoritaires		1 082	7 756

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

	Capital	Réserves consolidées et liées au capital	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe	Part des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 1er janvier 2011	**1 283 044**	**2 100 259**	**-52 766**	**273 324**	**3 603 861**	**173 092**	**3 776 953**
Augmentation de capital	268 666				268 666		**268 666**
Elimination des titres auto détenus					0		**0**
Emission d'actions de préférence					0		**0**
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		**0**
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions					0		**0**
Affectation du résultat 2010		273 324		-273 324	0		**0**
Distribution 2011 au titre du résultat 2010		-32 110			-32 110	-6 775	**-38 885**
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	1 551 710	2 341 473	-52 766	0	3 840 417	166 317	**4 006 734**
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-63 510		-63 510	-1 276	**-64 786**
Résultat 2011				290 156	290 156	1 929	**292 085**
Sous-total	1 551 710	2 341 473	-116 276	290 156	4 067 063	166 970	4 234 033
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		-45 619			-45 619	-136 830	**-182 449**
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		552			552		**552**
Changement de méthodes comptables		140			140	31	**171**
Autres variations		-6 240			-6 240	-174	**-6 414**
Capitaux propres au 31 décembre 2011	**1 551 710**	**2 290 306**	**-116 276**	**290 156**	**4 015 896**	**29 997**	**4 045 893**
Augmentation de capital	365 281				365 281		**365 281**
Elimination des titres auto détenus					0		**0**
Emission d'actions de préférence					0		**0**
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		**0**
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions					0		**0**
Affectation du résultat 2011		290 156		-290 156	0		**0**
Distribution 2012 au titre du résultat 2011		-37 242			-37 242	-2 086	**-39 328**
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	1 916 991	2 543 220	-116 276	0	4 343 935	27 911	**4 371 846**
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			40 068		40 068	304	**40 372**
Résultat 2012				91 725	91 725	759	**92 484**
Sous-total	1 916 991	2 543 220	-76 208	91 725	4 475 728	28 974	4 504 702
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		169			169	-14 546	**-14 377**
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		425			425		**425**
Changement de méthodes comptables		-5 186	-4 452		-9 638		**-9 638**
Autres variations		2 395			2 395	-653	**1 742**
Capitaux propres au 30 juin 2012	**1 916 991**	**2 541 023**	**-80 660**	**91 725**	**4 469 079**	**13 775**	**4 482 854**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

en milliers d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Résultat net	92 484	292 085
Impôt	74 741	113 309
Résultat avant impôt	**167 225**	**405 394**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	50 457	94 092
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	17 966	1 339
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	591 925	62 684
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	-2 980	-5 267
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-61	-7 577
+/- (Produits)/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	89 566	-77 852
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	**746 873**	**67 419**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	783 930	-5 612 961
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	659 770	-822 594
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs/passifs financiers	-29 087	6 689 430
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs/passifs non financiers	-155 142	240 687
- Impôts versés	-93 807	-74 439
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	**1 165 664**	**420 123**
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	**2 079 762**	**892 936**
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	13 139	3 740
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-1 958	-47 791
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-66 341	-123 434
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	**-55 160**	**-167 485**
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
+/- Flux de trésorerie provenant/à destination des actionnaires	346 768	231 420
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-432 495	0
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	**-85 727**	**231 420**
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**1 938 875**	**956 871**
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	2 079 762	892 936
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-55 160	-167 485
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-85 727	231 420
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**1 800 149**	**843 278**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**3 739 024**	**1 800 149**
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	**1 938 875**	**956 871**

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.
La notion de trésorerie nette comprend le solde net des comptes de caisse, banques centrales ainsi que le solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.
Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux titres de créances négociables.
Les variations de trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les changements liés aux capitaux propres, les dettes subordonnées et obligataires.

Annexe

FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

Ces derniers mois, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a maintenu une politique prudente de refinancement et réalisé intégralement son programme à moyen et long terme prévu pour l'année.

Le Groupe a notamment levé :
- 750 millions d'euros à 5 ans et 620 millions d'euros entre 1,5 et 2 ans dans le cadre de l'émission du programme EMTN de Crédit Mutuel Arkéa

Dans la perspective du nouveau cadre réglementaire Bâle III, le Groupe a procédé à un rachat partiel de son émission de titres super subordonnés (TSS) lors du 2ème trimestre, à hauteur de 135 millions d'euros.
Le Groupe a aussi procédé au rachat total de son émission de titres subordonnés remboursables (TSR) à hauteur de 297 millions d'euros.

Le périmètre de consolidation n'a pas enregistré de mouvement au 1er semestre. La participation du Groupe a été portée à 97,3 % du capital et des droits de vote de la société Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine Banque. Le 9 juillet 2012, à l'issue d'une offre publique de retrait ouverte le 25 juin, les actions CFCAL-Banque ont été radiées d'Euronext.
Enfin, le 19 juillet 2012, le Groupe a augmenté sa participation dans la société de gestion Schelcher Prince Gestion, spécialiste de la gestion obligataire, dont il détient dorénavant 82,8 %.

NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a établi ses états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2012 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date. Le contenu des présents états financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés.

Au 30 juin 2012, le Groupe est concerné par l'amendement IFRS 7, applicable à compter du 1er janvier 2012, relatif aux informations à fournir concernant les transferts d'actifs financiers. L'application de cet amendement n'entraîne pas de modification dans les états financiers intermédiaires du Groupe par rapport au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, des travaux d'analyse sont en cours sur les amendements suivants adoptés par l'Union européenne et applicables rétrospectivement à partir du 1er janvier 2013 :
- l'amendement IAS 1 portant sur la présentation des autres éléments du résultat global ;
- l'amendement IAS 19 portant sur le mode de calcul, les méthodes de comptabilisation et la présentation des engagements sociaux.

L'application des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IFRS 13 non encore adoptées par l'Union européenne devrait avoir pour principaux impacts un complément d'information financière en annexe.
Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union européenne lorsque l'application en 2012 n'est qu'optionnelle.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Depuis le 1er janvier 2012, le Groupe a procédé aux changements de méthode comptable suivants :

- l'utilisation de la méthode SORIE concernant la comptabilisation des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi ;
- la non élimination des obligations émises par le Crédit Mutuel Arkéa et souscrites par sa filiale d'assurance-vie en représentation des contrats libellés en unités de compte (UC).

Utilisation de la méthode SORIE concernant la comptabilisation des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi

Jusqu'au 31 décembre 2011, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa imputait les écarts actuariels dans le résultat de la période pendant laquelle ils étaient constatés. Afin de fournir une information plus comparable avec les principes appliqués par les autres sociétés, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa a décidé de les enregistrer intégralement en "gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres". Cette méthode est appliquée de manière permanente et homogène à tous les régimes de retraite à compter du 1er janvier 2012.

Cette modification d'option comptable est traitée conformément aux dispositions de la norme IAS 8 avec application rétrospective.

Les impacts du changement de méthode sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2011 pro forma	31/12/2011
BILAN		
Capitaux propres part du groupe	4 020 348	4 015 896
Réserves consolidées	2 289 852	2 285 400
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-120 728	-116 276

En milliers d'euros	30/06/2011 pro forma	30/06/2011
COMPTE DE RESULTAT		
Charges générales d'exploitation	-554 368	-558 524
Impôts sur les bénéfices	-47 630	-46 199
Résultat net	170 193	167 468
ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-2 725	0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	20 221	22 946
Résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	190 414	190 414

Non élimination des obligations émises par le Crédit Mutuel Arkéa et souscrites par sa filiale d'assurance-vie en représentation des contrats libellés en unités de compte (UC).

Les provisions techniques afférentes aux contrats en UC sont évaluées sur la base de la valeur de marché ou son équivalent des actifs servant de support à ces contrats. Ainsi, le maintien des titres à l'actif de la société d'assurance-vie pour une valeur qui correspond aux provisions mathématiques des contrats correspondants permet de refléter l'adossement actif / passif des activités d'assurance-vie en unités de compte.

Ce traitement dérogatoire représente un changement volontaire de méthode comptable et est traité conformément aux dispositions de la norme IAS 8 avec application rétrospective.

Les impacts du changement de méthode sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2011 pro forma	31/12/2011
BILAN		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 593 986	7 239 531
Actifs d'impôts différés	308 890	303 839
Dettes représentées par un titre	21 226 761	20 857 635
Capitaux propres	4 006 276	4 015 896
Réserves consolidées	2 281 332	2 285 400
Résultat de l'exercice	284 604	290 156

En milliers d'euros	30/06/2011 pro forma	30/06/2011
COMPTE DE RESULTAT		
Intérêts et charges assimilées	-706 949	-701 376
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JVR	13 238	12 157
Impôts sur les bénéfices	-44 652	-46 199
Résultat net	164 523	167 468

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Utilisation de jugements et d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations comportant des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif évalués à la juste valeur,
- dépréciation durable d'actifs financiers classés dans la catégorie « disponible à la vente »,
- dépréciations des prêts et créances,
- tests de dépréciation des actifs incorporels,
- impôts différés actifs,
- provisions.

Les modalités de recours éventuel à des jugements ou estimations sont précisées dans les principes comptables et méthodes d'évaluation décrits ci-dessous.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat se répartissent entre ceux détenus à des fins de transaction et ceux qui relèvent de cette catégorie en application de l'option ouverte par la norme IAS 39. Celle-ci permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un instrument financier en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés,
- groupe d'actifs ou de passifs évalués et gérés en juste valeur,
- élimination ou réduction significative d'une incohérence de traitement comptable.

A ce titre, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa utilise cette option pour comptabiliser à la juste valeur par résultat les instruments financiers suivants :

- les placements affectés en représentation des contrats en unités de compte des activités d'assurance-vie afin d'éliminer l'incohérence de traitement comptable avec les passifs d'assurance y afférents,
- les parts des OPCVM détenus à plus de 20 % au niveau du Groupe,
- certains produits structurés ou restructurés (CDO, obligations convertibles),
- les émissions de passifs originées et structurées pour le compte de la clientèle dont les risques et l'éventuelle couverture sont gérés dans un même ensemble.

Les participations détenues par des sociétés de capital développement sont également comptabilisées à la juste valeur sur option.

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés comptablement de couverture.

Depuis le 1er janvier 2012, les actifs financiers représentatifs des contrats d'assurance libellés en unités de compte comprennent des obligations émises par des entités du Groupe qui ne sont pas éliminées en consolidation afin de maintenir l'adossement des provisions techniques d'assurance UC à la juste valeur à des actifs identifiés et eux-mêmes comptabilisés à la juste valeur. Les titres à revenu fixe non éliminés s'élèvent à 461 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 349 millions au 31 décembre 2011. Leur élimination aurait eu un impact résultat net d'impôt de - 23 millions d'euros au 30 juin 2012.

Les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, hors frais d'acquisition et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat de la période dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».
Les dividendes des titres à revenus variables et les plus ou moins-values réalisées sur des titres de cette catégorie sont également enregistrés dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.
Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe de cette catégorie sont comptabilisés en résultat, dans la rubrique intitulée « intérêts et produits assimilés ». Aucune dépréciation n'est enregistrée sur les actifs à la juste valeur par résultat, le risque de contrepartie étant intégré dans la valeur de marché.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.
Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Instruments financiers dérivés de couverture – actif et passif

Pour qualifier un instrument financier de dérivé de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée de l'opération de couverture dès la mise en place : stratégie de couverture, désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument couvert, nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au moins semestriellement, l'efficacité de la relation de couverture. Une relation de couverture est considérée comme efficace :

- si le rapport entre la variation de valeur des dérivés de couverture et la variation de valeur des instruments couverts pour le risque couvert est compris entre 80 % et 125 %,
- et si les variations de valeur des dérivés de couverture attendues sur la durée de vie résiduelle de ces dérivés compensent celles attendues sur les instruments couverts pour le risque couvert.

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe désigne l'instrument financier dérivé comme un instrument de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur :

La couverture de juste valeur a pour objet de réduire le risque de variation de juste valeur d'une opération financière. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe.

Dans le cas d'opérations de couverture de juste valeur, la variation de juste valeur du dérivé est inscrite en résultat dans le poste « gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat », symétriquement à la réévaluation de l'opération couverte. Seule apparaît en résultat l'éventuelle inefficacité de la couverture.

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de macro-couverture ont pour objet de couvrir de façon globale tout ou partie du risque structurel de taux issu principalement des activités de la banque de détail. Pour le traitement comptable de ces opérations, le Groupe applique les dispositions prévues par la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (dite IAS 39 « carve-out »).
Le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est identique à celui des dérivés de couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des portefeuilles couverts est enregistrée sur une ligne spécifique du bilan, intitulée « écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux », par la contrepartie du compte de résultat. L'efficacité des couvertures est contrôlée de manière prospective en s'assurant que les dérivés lors de leur mise en place réduisent le risque de taux du portefeuille couvert. De manière rétrospective, les couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leurs sont associés deviennent insuffisants.

Couverture de flux de trésorerie :

La couverture de flux de trésorerie a pour objet de réduire le risque lié à la variation des flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable.

Dans le cas d'opérations de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est inscrite dans une ligne spécifique des capitaux propres « gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres», tandis que la partie inefficace est constatée dans le compte de résultat dans le poste « gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Tant que la couverture est efficace, les montants inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat, en « produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'instrument couvert affectent le résultat. En cas d'interruption de la relation de couverture ou si elle devient inefficace, la comptabilité de couverture cesse. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont transférés dans le compte de résultat en « produits et charges d'intérêts » au moment où la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas.
La couverture d'investissements nets en devises n'est pas utilisée par le Groupe.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des actifs financiers disponibles à la vente (AFS) est définie par la norme IAS 39 comme une catégorie résiduelle contenant les titres à revenu fixe et à revenu variable qui ne relèvent ni des actifs financiers à la juste valeur par résultat, ni des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, ni des prêts.
Les titres disponibles à la vente sont initialement comptabilisés pour leur juste valeur, à savoir leur prix d'acquisition, frais d'acquisition - s'ils sont significatifs - et coupons courus

inclus. En date d'arrêté, ces titres sont évalués à leur juste valeur, la contrepartie des variations de valeur étant enregistrée sur une rubrique spécifique des capitaux propres « gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres».
Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation durable.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, dans la rubrique intitulée « intérêts et produits assimilés » selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs à l'encours net d'origine. Les dividendes reçus des titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Dépréciation des titres

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des titres. Elle est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non-recouvrement pour les titres de dettes.

Pour les titres de capitaux propres, le Groupe utilise un critère de nature quantitative pour identifier les baisses significatives ou durables : une dévalorisation du titre d'au moins 50% par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs entraîne une dépréciation. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Pour les titres de dettes, la dépréciation est enregistrée au sein de la rubrique « coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la catégorie « juste valeur par résultat », les actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les instruments dérivés de couverture sont évalués et comptabilisés à la juste valeur, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure. La juste valeur est définie comme le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. A l'initiation, la juste valeur est normalement le prix payé ou reçu. Par ailleurs, les instruments financiers sont répartis en trois catégories, correspondant au degré d'observabilité des valeurs et paramètres utilisés pour leur valorisation.

Catégorie 1 : Instruments financiers dont la juste valeur est déterminée à partir de cours ou prix cotés issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif, si des cours sont aisément et régulièrement disponibles et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché, dans des conditions de concurrence normale.

Cette catégorie regroupe notamment les actions, obligations et parts d'OPCVM cotées sur un marché actif.

Catégorie 2 : Instruments financiers dont la juste valeur est déterminée à partir de données autres que les cours ou prix cotés, qui sont observables soit directement, soit indirectement

En l'absence de cotation, la valeur de marché des instruments financiers est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données de marché « observables ». Les modèles d'évaluation sont basés sur des techniques de valorisation couramment utilisées par les intervenants sur le marché telles que l'actualisation des flux futurs ou le modèle Black & Scholes.

Cette catégorie comprend notamment les instruments financiers suivants :
- les obligations de faible liquidité,
- les swaps et produits optionnels,
- les produits structurés.

Les produits complexes (structurés de taux et de crédit, notamment les CDO) font l'objet d'une double valorisation à partir d'outils dédiés et d'appel à des prestataires spécialisés.

Catégorie 3 : Instruments financiers dont la juste valeur est déterminée à partir de données sur l'actif ou le passif non fondées sur des données de marché observables

Les méthodes de valorisation utilisant des données de marché non observables sont utilisées dans les cas suivants :
- l'activité de capital-développement,
- les titres de participation non cotés sur un marché actif.

Les titres de participation non cotés sur un marché actif font l'objet d'une évaluation interne ou transmise par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel en cas de participation commune avec d'autres entités du Groupe Crédit Mutuel. Les méthodes employées sont principalement l'actif net réévalué ou l'actif net comptable, l'analyse étant effectuée entité par entité

Compte tenu de la diversité des instruments valorisés et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres fournirait une information peu pertinente.

La valorisation issue des modèles est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité : à partir des valorisations produites sur la base d'un cours médian de marché, un ajustement de cours permet de valoriser la position nette de chaque instrument financier au cours acheteur pour les positions vendeuses ou au cours vendeur pour les positions acheteuses.

Le day-one profit, c'est-à-dire l'écart entre le prix de transaction et la valorisation de l'instrument au moyen de techniques de valorisation, est considéré comme nul : le prix des transactions réalisées par le Groupe pour son compte propre correspond à leur juste valeur. Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle donnent lieu à une prime comptabilisée en compte de résultat à la mise en place.

<u>Détermination de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés selon cette méthode au bilan</u>

Les prêts et créances sur la clientèle ainsi que les dettes envers la clientèle sont valorisés selon 2 méthodes :
- la juste valeur des éléments à taux fixe tels que les prêts à taux fixe et les dépôts est déterminée comme l'actualisation des flux futurs attendus ;

- la juste valeur des éléments à taux variable (crédits à taux révisable) d'une durée supérieure à 1 an est établie sur le modèle Black & Scholes.

La valorisation des autres éléments dits de marché est réalisée selon 3 méthodes :

- les actifs financiers cotés détenus jusqu'à l'échéance sont valorisés sur la base de cotations Reuters mises à jour quotidiennement ;
- la valeur de marché des prêts, emprunts, dettes représentées par un titre et dettes subordonnées classiques à taux fixe est donnée par l'actualisation des flux futurs ;
- la valeur de marché des prêts, emprunts, dettes représentées par un titre et dettes subordonnées classiques à taux variable est donnée par l'actualisation des flux futurs avec calcul d'un taux forward.

Le coût de signature du Groupe est pris en compte dans la courbe des taux retenue pour la valorisation des dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.

Pour les créances et dettes à court terme (durée inférieure à 1 an), on estime que leur juste valeur est équivalente à leur valeur nominale.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance comprennent essentiellement des titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais d'acquisition - s'ils sont significatifs - et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ils sont valorisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Exposition au risque souverain

Exposition nette directe au risque souverain grec :

Au 31 décembre 2011, seules deux filiales du Groupe, Suravenir et Suravenir-Assurances détenaient des titres grecs.

Au premier semestre 2012, Suravenir a cédé l'intégralité de ses titres et Suravenir-Assurances a apporté la totalité de ceux-ci à l'offre d'échange proposée par l'état grec.

Les titres anciens ont ainsi été échangés contre :

- des nouvelles obligations émises par la République grecque avec un montant facial égal à 31.5 % du montant facial des titres échangés,
- des titres émis par le Fonds Européen de Stabilité Financière d'une maturité de deux ans ayant une valeur faciale de 15 % de la valeur faciale des titres échangés,
- des bons dénommés GDP émis par la République grecque ayant un montant notionnel égal à la valeur faciale de chaque nouveau titre.

Après participation au plan d'échange, l'exposition nette directe du Groupe au risque souverain grec est de 0,4 million d'euros comptabilisé en actifs financiers disponibles à la vente.

Les dépréciations et pertes sur titres grecs ont été enregistrées en coût du risque. Elles s'élèvent à -0,2 million d'euros net d'impôt au titre du premier semestre 2012.

Exposition nette directe au risque souverain portugais et irlandais :

en M€	Portugal	Irlande
Actifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0
Actifs disponibles à la vente	6,2	19,7
Actifs détenus jusqu'à l'écheance	0,0	0,0
Total	**6,2**	**19,7**

Plus/moins values constatées en capitaux propres	**-1,7**	**-1,4**

L'exposition nette correspond à la valeur des titres au bilan, après amortissement des surcotes/décotes, après dépréciation des titres et prise en compte des couvertures. Pour l'activité d'assurance, l'exposition nette est donnée à titre indicatif puisqu'elle résulte d'un calcul théorique tenant compte des mécanismes de participation aux bénéfices différée propres à l'assurance vie.

Les titres souverains portugais détenus directement par le Groupe au 30 juin 2012 ont entièrement été cédés en juillet.

Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle

Les « prêts et créances » sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Tous les prêts et créances du Groupe Crédit Mutuel Arkéa sur les établissements de crédit et sur la clientèle qui ne sont pas destinés à la vente dès leur octroi sont comptabilisés dans la catégorie « prêts et créances ».

Ils sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération et les commissions analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. En date d'arrêté, les prêts et créances sont évalués au coût amorti. Les intérêts, les coûts de transaction et les commissions inclus dans la valeur initiale des crédits sont étalés sur la durée de vie du crédit au prorata du capital restant dû. Ils contribuent ainsi à la formation du résultat sur la durée de vie du prêt.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

Dépréciation sur prêts et créances

Créances dépréciées sur base individuelle

Des dépréciations, comptabilisées en coût du risque, sont constituées sur les créances de toutes natures, même assorties de garanties, dès lors qu'il existe un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits) ;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;

- s'il existe des procédures contentieuses concernant la contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, de règlement judiciaire, de liquidation judiciaire, de faillite personnelle, de liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Le classement d'un encours en encours déprécié pour une contrepartie donnée entraîne par contagion un classement identique de la totalité des encours et des engagements relatifs à cette contrepartie et cela indépendamment de l'existence de garantie ou de caution. La contagion s'étend à l'ensemble des tiers d'un même foyer (excepté les mineurs) ainsi qu'à toutes les contreparties appartenant au même groupe de risque.

Les dépréciations sont déterminées par différence entre le coût amorti et la somme actualisée des flux futurs estimés. L'actualisation est effectuée au taux effectif d'origine des encours correspondants pour les prêts à taux fixe, ou au dernier taux effectif déterminé selon les termes contractuels pour les prêts à taux variable. En pratique, les flux prévisionnels ne sont actualisés que si l'incidence de l'actualisation est significative au regard de leurs montants prudemment estimés. En conséquence, seules les provisions sur créances contentieuses ont fait l'objet d'une actualisation. Au compte de résultat, les mouvements de dépréciation sont enregistrés dans la rubrique « coût du risque », sauf en ce qui concerne les reprises relatives aux effets de la désactualisation, qui sont portées en « intérêts et produits assimilés ».

Créances dépréciées sur base collective

Les créances non dépréciées sur base individuelle sont regroupées selon leur niveau de risque de crédit pour former des ensembles homogènes. La méthodologie de calcul de la dépréciation collective repose en grande partie sur le référentiel de mesure des risques mis en place dans le cadre de la réforme Bâle II.

Elle conduit à déprécier les classes de risques correspondant aux probabilités de défaut les plus élevées. Elle tient compte du recalibrage des algorithmes demandé par l'Autorité de contrôle prudentiel dans le cadre de l'homologation Bâle II.

Par ailleurs, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa peut être amené à constater une provision collective complémentaire pour couvrir le risque de crédit d'un secteur économique ou d'une zone géographique donné(e) et qui ne serait pas couvert par une dépréciation individuelle.

Opérations de location financement avec la clientèle

Les opérations de location sont qualifiées d'opérations de location financement lorsqu'elles ont pour effet de transférer au locataire la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien loué. A défaut, elles sont qualifiées de location simple.
Les opérations de location financement sont enregistrées au bilan pour un montant correspondant à la valeur actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie. Les intérêts compris dans les loyers sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « intérêts et produits assimilés ».

Immobilisations corporelles et incorporelles, d'exploitation et de placement

Conformément aux normes IAS 16, IAS 38 et IAS 40, une immobilisation d'exploitation ou de placement est comptabilisée en tant qu'actif si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Conformément à la norme IAS 40, les biens immobiliers du Groupe sont classés en « immeubles de placement » s'ils sont détenus avant tout pour en retirer des loyers ou valoriser le capital. Les biens immobiliers détenus principalement pour être occupés par le Groupe à des fins administratives ou commerciales sont classés en « immobilisations corporelles ».

Les immeubles de placement et les immobilisations corporelles sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, augmenté des frais directement attribuables (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte).
Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels créés en interne est la suivante :
- toutes les dépenses de logiciels ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ;
- toutes les dépenses de logiciels survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Le Groupe applique l'approche par composant pour ses immeubles d'exploitation et de placement. Il a retenu les composants et durées d'amortissement suivants :

Composant	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Gros œuvre	Immeubles de direction et de placement : 50 ans Agences : 25 ans
Clos et couverts	25 ans
Lots techniques	20 ans
Agencements	3 à 10 ans

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés :

	Durée d'amortissement
Mobilier	10 ans
Matériel électronique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	2 à 5 ans
Portefeuille de contrats clientèle acquis	6 à 13 ans

Dans les cas où les logiciels sont exploités dans le cadre d'un contrat commercial, la durée d'amortissement peut dépasser 5 ans ; elle est définie en fonction de la durée du contrat.

Le mode d'amortissement pratiqué est linéaire. Pour les immobilisations corporelles et incorporelles, les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique « dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations

incorporelles et corporelles » ; pour les immeubles de placement, elles figurent en « charges des autres activités ».

Les immobilisations à durée indéfinie ne font pas l'objet d'amortissement mais de tests de dépréciation au moins annuels.

En ce qui concerne les écarts d'acquisition, dans le cas où la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie concernée est inférieure à sa valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est calculée selon la méthode de valorisation la plus appropriée appliquée à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie.
Les travaux de valorisation sont essentiellement basés sur la méthode de la rentabilité future escomptée (discounted cash flow method – DCF). Celle-ci repose sur des hypothèses relatives aux projections de flux de revenus et de charges sur le fondement de plans à moyen terme, extrapolés à l'infini sur la base de taux de croissance escomptés.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur autres actifs », tandis que celles réalisées sur des immeubles de placement sont classées en « produits ou charges des autres activités ».

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

A l'initiation, les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont comptabilisées à la juste valeur, qui est en règle générale le montant net encaissé à l'origine, diminué des coûts de transaction directement imputables à l'opération quand ils sont significatifs. En date d'arrêté, ces dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits d'épargne réglementée sont par nature à taux de marché. Les plans épargne-logement et comptes épargne-logement font l'objet, si nécessaire, d'une provision.
Les intérêts courus ou échus des dettes envers les établissements de crédit et la clientèle alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « intérêts et charges assimilées ».

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support (bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, emprunts obligataires et assimilés), à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.
Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur, c'est-à-dire à leur prix d'émission, diminué des coûts de transaction directement imputables à l'opération quand ils sont significatifs. En date d'arrêté, ces dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus ou échus des dettes représentées par un titre alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « intérêts et charges assimilées ».

Provisions

Les obligations du Groupe pour lesquelles il est probable qu'une sortie de ressource sera nécessaire pour les régler, dont le montant ou l'échéance sont incertains mais dont l'estimation peut être déterminée de manière fiable font l'objet de provisions. Ces provisions couvrent notamment les engagements sociaux, les risques liés à l'épargne-logement, les litiges et les engagements de signature.

Provisions pour engagements sociaux

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisation définie ou des régimes à prestation définie. Les régimes à cotisation définie ne comportent aucun engagement du Groupe sur le niveau de prestation fournie. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice, enregistrée dans la rubrique « frais de personnel ». Les régimes à prestation définie désignent des régimes pour lesquels le Groupe s'est engagé à assurer un montant ou un niveau de prestation. Cet engagement constitue un risque à moyen ou long terme. Les engagements en matière de retraite qui ne relèvent pas des régimes à cotisation définie sont intégralement provisionnés dans la rubrique du bilan « provisions ». Les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail sont également enregistrées à ce même poste.

La provision pour engagements de retraite est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées et tient compte d'hypothèses démographiques, de taux de rotation des effectifs, d'augmentation des salaires, de taux d'actualisation et d'inflation. En particulier, les calculs réalisés en juin 2012 intègrent un taux d'actualisation de 3,30 %, déterminé en référence à l'indice iBoxx Corporate AA 10+ eurozone basé sur des obligations privées. Les calculs intègrent également un taux de rotation des effectifs compris entre 0,52 % et 5,35 % et un taux de revalorisation des salaires compris entre 1,48 % et 2,17 %. Les engagements sont évalués sur la base des tables de mortalité TH00-02 et TF00-02 pour la phase de constitution de l'engagement et des tables de mortalité TGH05 et TGF05 pour la phase de restitution des rentes.

Les différences générées par des changements d'hypothèses et par des différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels.

Pour les avantages à long terme, les écarts sont constatés immédiatement en compte de résultat de l'exercice, sans étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, Crédit Mutuel Arkéa impute depuis le 1er janvier 2012 les écarts actuariels constatés en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non plus en résultat.

Provision épargne-logement

La provision épargne-logement est destinée à couvrir les risques liés à :

- l'engagement d'octroyer des prêts habitat aux souscripteurs des comptes et plans épargne-logement à un taux réglementé potentiellement inférieur aux conditions de marché du moment,
- l'obligation de rémunérer pour une durée indéterminée l'épargne collectée en plans épargne-logement à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat (taux pouvant s'avérer supérieur aux futures conditions de marché).

Cette provision est calculée par génération de plans épargne-logement (les PEL de même taux à l'ouverture constituant une génération) d'une part, et pour l'ensemble des comptes épargne-logement (qui constitue une seule et même génération) d'autre part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes. Les engagements sont établis à partir d'un modèle prenant en compte notamment :

- les observations historiques des comportements des souscripteurs,
- la courbe des taux et une modélisation stochastique de ses évolutions.

Les dotations et reprises de provision sont comptabilisées en résultat dans les rubriques intitulées «intérêts et produits assimilés » et « intérêts et charges assimilées ».

Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées sont des dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, qui se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra, en cas de liquidation du débiteur, qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti. Les intérêts courus ou échus des dettes subordonnées alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « Intérêts et charges assimilées ».

Capitaux propres

Distinction Dettes - Capitaux propres

Un instrument de dette ou un passif financier se définit comme une obligation contractuelle de remettre des liquidités ou un autre actif financier, ou d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.
Un instrument de capitaux propres se définit comme un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de toutes ses dettes (actif net).

Parts sociales

En application de ces définitions, les parts sociales émises par les Caisses de Crédit Mutuel sont considérées comme des capitaux propres au sens de l'IAS 32 et de l'interprétation IFRIC 2, et traitées comme telles dans les comptes consolidés du Groupe.

Principes comptables pour l'activité assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance souscrits et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe.

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs au titre des contrats d'assurance et les passifs d'assurance n'ont pas évolué entre les deux exercices.

Actifs

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Passifs

Les passifs d'assurance, représentatifs des engagements à l'égard des souscripteurs et bénéficiaires, figurent dans le poste « provisions techniques des contrats d'assurance ». Ils restent valorisés, comptabilisés et consolidés comme en normes françaises.

Les provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont constituées principalement de provisions mathématiques, correspondant à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés. Les risques couverts sont principalement le décès, l'invalidité et l'incapacité de travail (pour l'assurance emprunteur).

Les provisions d'assurance-vie sont estimées prudemment sur la base des taux techniques définis aux contrats.

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats.

Les provisions des contrats d'assurance-non vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs), aux provisions pour risques croissants (différence entre la valeur actuelle des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré) et aux sinistres à payer.

Les provisions techniques sont déterminées brutes de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif.

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec clause de participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une « comptabilité reflet ». La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins-values des actifs revenant aux assurés. Cette provision est présentée au passif ou à l'actif. A l'actif, elle figure dans un poste distinct.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. L'insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

Compte de résultat

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés dans les postes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Entité consolidante

Le périmètre de consolidation inclut toutes les entités significatives sur lesquelles l'entité consolidante exerce un contrôle ou une influence sur la gestion.
L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Arkéa correspond à l'établissement de crédit Crédit Mutuel Arkéa tel que défini dans l'agrément collectif délivré par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP). Cet établissement de crédit comprend :

- les Fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central,
- les Caisses de Crédit Mutuel adhérentes à ces Fédérations,
- Crédit Mutuel Arkéa.

Les entreprises dont la consolidation ne présente pas un caractère significatif sont exclues du champ de la consolidation. C'est le cas des entreprises dont le total de bilan est inférieur ou égal à 200 millions d'euros et dont la contribution au résultat consolidé ne dépasse pas 2 millions d'euros.

Les participations détenues par des sociétés de capital développement sont exclues du périmètre et sont comptabilisées à la juste valeur par résultat sur option.

Les normes IFRS prévoient trois types de contrôle : le contrôle exclusif, le contrôle conjoint et l'influence notable. L'analyse du contrôle de l'entité consolidante ne se limite pas à l'identification des droits de vote qu'elle détient dans les filiales, mais inclut l'analyse économique et juridique des relations qui les lient.

Sociétés intégrées globalement

Les entreprises sous contrôle exclusif sont intégrées globalement. L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au passif du bilan et au compte de résultat consolidés.

Le contrôle exclusif résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une filiale ;
- soit du pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un contrat ou d'un texte réglementaire ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes.

Le contrôle exclusif est présumé dès lors que le Groupe détient, directement ou indirectement, au moins 40 % des droits de vote de cette entreprise et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détient, directement ou indirectement, une fraction supérieure. Cette règle s'applique aux entreprises à caractère financier et aux entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement de l'activité bancaire et financière telles que les sociétés d'assurances et les sociétés de promotion immobilière.

Sociétés intégrées proportionnellement

Les entreprises dans lesquelles le Groupe assure le contrôle conjointement à d'autres actionnaires en nombre limité sont consolidées par intégration proportionnelle. L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée. Il n'y a pas de société entrant dans cette catégorie.

Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable et celles sous contrôle exclusif ou conjoint dont l'activité ne se situe pas dans le prolongement de l'activité bancaire et financière sont consolidées par mise en équivalence.
L'influence notable représente le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle est présumée quand l'entité consolidante dispose directement ou indirectement de 20 % des droits de vote de cette entreprise.
La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

Principales variations de périmètre

Au premier semestre 2012, aucune opération n'a eu d'impact sur le périmètre de consolidation.

Federal Finance Banque a changé de dénomination sociale. Elle se nomme désormais Federal Finance.

Les sociétés appartenant au périmètre de consolidation du Groupe Crédit Mutuel Arkéa sont présentées en note 23.

REGLES DE CONSOLIDATION

Date de clôture

Toutes les entreprises consolidées clôturent les comptes au 31 décembre.

Elimination des opérations réciproques

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques d'importance significative sont éliminés dans leur totalité pour les entreprises intégrées de manière globale. Pour les entreprises intégrées de manière proportionnelle, l'élimination se fait dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Traitement des acquisitions et des écarts d'acquisition

Le Groupe applique IFRS 3 révisée pour comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est le total des justes valeurs, à la date du regroupement, des actifs remis, des passifs encourus et des instruments de capitaux propres émis.

IFRS 3 révisée permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à la juste valeur (méthode dite du goodwill total) ; dans le second cas, elles sont basées sur leurs quotes-parts dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel).

Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif du bilan dans la rubrique « écarts d'acquisition », s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et dès l'existence d'indices de pertes de valeur.
Chaque écart d'acquisition est affecté à une unité génératrice de trésorerie devant tirer avantage de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils sont attachés. Les unités génératrices de trésorerie sont définies en fonction du mode d'organisation et de gestion du Groupe et tiennent compte du caractère indépendant de ces ensembles.

Dans le cas d'une augmentation de pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

Crédit-bail, location avec option d'achat et location financement

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat et de location financement sont retraitées de façon à prendre en compte la comptabilité dite financière.

Conversion des comptes en devises étrangères

Le bilan des entités étrangères dont les comptes sont exprimés en devises est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres, dans le compte « réserves de conversion ». Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte « réserves de conversion ». Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

Impositions différées

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable lors de la réalisation de la différence temporaire.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entreprise disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporaires pourront être imputées. Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique des capitaux propres. Des impôts

différés sont également comptabilisés au titre des pertes fiscales antérieures dès lors qu'il existe des preuves convaincantes quant à la probabilité de recouvrement de ces impôts.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Le calcul des impôts différés tient compte de la contribution exceptionnelle de 5% du montant de l'impôt sur les sociétés applicable à partir du 31 décembre 2011.

La contribution économique territoriale (CET) étant traitée comme une charge opérationnelle, elle n'entraîne pas la comptabilisation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Note 1. Caisse, banques centrales
Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30.06.2012	31.12.2011
Caisse, Banques centrales		
Banques centrales	175 198	1 457 535
Caisse	106 294	108 083
TOTAL	**281 492**	**1 565 618**
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel	577 727	565 771
Autres comptes ordinaires	146 814	191 376
Prêts	11 514 883	8 539 040
Titres non cotés sur un marché actif	7 000	10 000
Pensions	0	0
Créances dépréciées sur base individuelle	0	8
Créances rattachées	58 355	121 624
Dépréciations	0	0
TOTAL	**12 304 779**	**9 427 819**

Note 2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2012	31.12.2011
Actifs classés en juste valeur sur option	7 527 490	6 979 273
Actifs détenus à des fins de transaction	345 585	260 258
TOTAL	**7 873 075**	**7 239 531**

Au 30/06/2012, des OPCVM détenus par le Groupe à plus de 20% ont été reclassés de la catégorie « actifs disponibles à la vente » à la catégorie « actifs à la juste valeur sur option » pour un montant de 47 989 milliers d'euros.

Note 2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

	30.06.2012	31.12.2011
Titres	7 476 836	6 926 650
- Effets publics	161	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	1 631 999	1 015 012
. Cotés	1 590 095	976 641
. Non cotés	41 904	38 371
- Actions et autres titres à revenu variable	5 844 676	5 911 638
. Cotés	5 297 880	5 202 326
. Non cotés	546 796	709 312
Autres actifs financiers (1)	50 654	52 623
dont pensions	0	0
TOTAL	**7 527 490**	**6 979 273**

(1) Les autres actifs financiers à la juste valeur sur option sont constitués de prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit sur prêts classés à la juste valeur par résultat sur option s'élève à 49 842 milliers d'euros. Ce montant n'est pas couvert par des dérivés de crédit.

Note 2b. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

	30.06.2012	31.12.2011
Titres	34 865	44 789
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	29 223	34 421
. Cotés	29 118	34 293
. Non cotés	105	128
- Actions et autres titres à revenu variable	5 642	10 368
. Cotés	0	0
. Non cotés	5 642	10 368
Instruments dérivés de transaction	310 720	215 469
Autres actifs financiers	0	0
dont pensions	0	0
TOTAL	**345 585**	**260 258**

Note 3. Instruments dérivés de couverture

	30.06.2012		31.12.2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (CFH)	2 564	87 055	2 106	71 511
Couverture de juste valeur (FVH)	663 157	406 777	526 243	348 462
TOTAL	**665 721**	**493 832**	**528 349**	**419 973**

Le montant de variation de flux de trésorerie recyclé en résultat est de 2 228 milliers d'euros.

Note 4. Actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2012	31.12.2011
Effets publics	**16 451**	**16 462**
Obligations et autres titres à revenu fixe	**19 769 297**	**19 009 066**
- Cotés	19 216 703	18 505 331
- Non cotés	552 594	503 735
Actions et autres titres à revenu variable	**1 191 435**	**1 117 178**
- Cotés	725 821	808 028
- Non cotés	465 614	309 150
Titres immobilisés	**187 220**	**303 972**
- Titres de participation	28 015	26 125
- Autres titres détenus à long terme	90 855	192 963
- Parts dans les entreprises liées	68 350	84 884
- Ecart de conversion	0	0
- Titres prêtés	0	0
Créances rattachées	**476 698**	**472 914**
TOTAL	**21 641 101**	**20 919 592**
Dont plus ou moins-values latentes constatées en capitaux propres	-38 275	-143 260
Dont titres donnés en pension	0	0
Dont actifs dépréciés	0	0
Dont obligations douteuses	4 342	8 679
Dont dépréciations	-73 900	-68 703
Dont titres de participation cotés	0	0

Note 5. Prêts et créances sur la clientèle

	30.06.2012	31.12.2011
Créances saines	38 981 863	38 355 535
. Créances commerciales	60 636	64 642
. Autres concours à la clientèle	38 771 056	38 143 263
- crédits à l'habitat	21 333 353	20 812 081
- autres concours et créances diverses dont pensions	17 437 703	17 331 182
. Créances rattachées	150 171	147 630
. Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Créances d'assurance et réassurance	139 582	105 406
Créances dépréciées sur base individuelle	1 402 288	1 391 812
Créances brutes	**40 523 733**	**39 852 753**
Dépréciations individuelles	-786 302	-782 888
Dépréciations collectives	-78 986	-78 068
Sous total I	**39 658 445**	**38 991 797**
Location financement (investissement net)	949 323	795 760
. Mobilier	351 432	252 120
. Immobilier	568 034	514 175
. Créances dépréciées sur base individuelle	29 857	29 465
Dépréciations	-11 245	-7 147
Sous total II	**938 078**	**788 613**
TOTAL	**40 596 523**	**39 780 410**
dont prêts participatifs	0	0
dont prêts subordonnés	0	0

Note 6. Ecart d'acquisition

	31.12.2011	Acquisitions	Cessions	Autre	30.06.2012
Ecart d'acquisition brut	422 951				422 951
Dépréciations	0				0
Ecart d'acquisition net	**422 951**	**0**	**0**	**0**	**422 951**

Répartition par unité génératrice de trésorerie (UGT)

	Sociétés concernées	30.06.2012	31.12.2011
Service aux investisseurs et épargne en ligne	Fortuneo Procapital	229 144	229 144
Prestations de services	Monext Monext Holding	100 250	100 250
Restructuration de crédits et financement associé	CFCAL Banque CFCAL SCF	38 216	38 216
Financement locatif de matériels	Leasecom Group Leasecom Financial Assets Leasecom Car Leasecom	32 723	32 723
Gestion d'actifs	Schelcher Prince Gestion	11 649	11 649
Assurance Non Vie	Suravenir Assurances	10 969	10 969
Ecart d'acquisition net		**422 951**	**422 951**

Note 7. Banques centrales
Dettes envers les établissements de crédit

	30.06.2012	31.12.2011
Banques centrales	0	0
Dettes envers les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel	5 143	38 108
Autres comptes ordinaires	165 672	40 583
Emprunts	2 226 069	1 801 191
Autres dettes	57 302	39 284
Pensions	616 305	663 414
Dettes rattachées	15 261	24 432
TOTAL	**3 085 752**	**2 607 012**

Note 8. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2012	31.12.2011
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	**362 062**	**277 508**
Instruments dérivés	362 062	277 508
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	**203 302**	**178 822**
Dettes envers les établissements de crédit	721	616
Dettes envers la clientèle	105 649	53 532
Dettes représentées par un titre	96 932	124 674
Dettes subordonnées	0	0
TOTAL	**565 364**	**456 330**

La valeur de remboursement des passifs évalués à la juste valeur par résultat s'élève à 563 599 milliers d'euros au 30 juin 2012 contre 454 633 milliers d'euros au 31 décembre 2011. La variation de juste valeur imputable à l'évolution du risque émetteur du Groupe Crédit Mutuel Arkéa au regard des conditions d'émission du Groupe n'est pas significative sur l'exercice.

Note 9. Dettes envers la clientèle

	30.06.2012	31.12.2011
Comptes d'épargne à régime spécial	18 005 651	17 347 427
A vue	13 832 566	13 118 180
A terme	4 173 085	4 229 247
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	205 186	2 262
Sous-total	**18 210 837**	**17 349 689**
Comptes ordinaires	6 497 737	6 183 542
Comptes et emprunts à terme	3 577 963	3 111 414
Pensions	0	0
Dettes d'assurance et de réassurance	21 691	36 158
Dettes rattachées	55 634	46 901
Sous-total	**10 153 025**	**9 378 015**
TOTAL	**28 363 862**	**26 727 704**

Note 10. Dettes représentées par un titre

	30.06.2012	31.12.2011
Bons de caisse	41 134	41 575
Titres du marché interbancaire et TCN	6 355 287	6 737 455
Emprunts obligataires	15 109 031	13 783 872
Dettes rattachées	207 950	294 733
TOTAL	**21 713 402**	**20 857 635**

Note 11. Provisions techniques des contrats d'assurance

	30.06.2012	31.12.2011
Vie hors unités de compte	21 282 927	20 829 119
dont Participation aux bénéfices	361 967	184 903
Non vie	336 246	332 458
Unités de compte	4 529 431	4 343 883
Autres	141 644	109 277
TOTAL	**26 290 248**	**25 614 737**
Participation aux bénéfices différée active	0	-286 351
Part des réassureurs	-43 859	-41 480
Provisions techniques nettes	**26 246 389**	**25 286 906**

Note 12. Provisions

	31.12.2011	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Autre	30.06.2012
Provisions pour engagements de retraite	103 463	50 879	-5 973	-3	-29	**148 337**
Provisions pour épargne-logement	24 902	4 486	0	0	0	**29 388**
Provisions pour exécution des engagements de signature	12 891	5 837	-1 534	-1 060	0	**16 134**
Provisions pour impôts	1 654	0	0	0	0	**1 654**
Provisions pour litiges	32 148	5 271	-1 418	-1 312	0	**34 689**
Provisions pour risques	8 674	599	-995	-148	0	**8 130**
Autres	29 662	3 560	-776	-1 384	0	**31 062**
TOTAL	**213 394**	**70 632**	**-10 696**	**-3 907**	**-29**	**269 394**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

Note 13. Intérêts et produits/charges assimilés

	30.06.2012		30.06.2011	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	100 813	-80 982	90 045	-54 350
Clientèle	863 384	-338 350	801 164	-268 655
Actifs/Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	183 746	-176 051	106 341	-105 512
Actifs financiers disponibles à la vente	36 829	0	38 706	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 876	0	6 780	0
Dettes représentées par un titre	0	-259 429	0	-268 556
Dettes subordonnées	0	-2 735	0	-4 303
TOTAL	**1 190 648**	**-857 547**	**1 043 036**	**-701 376**

Note 14. Commissions

	30.06.2012		30.06.2011	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	2 400	-610	3 088	-609
Clientèle	36 089	-3 916	36 039	-1 456
Instruments dérivés	4 264	-138	2 939	-1 032
Change	1 014	-2	1 076	0
Engagements de financement et de garantie	336	-835	328	-605
Titres et prestations de services	205 258	-43 698	216 598	-53 804
TOTAL	**249 361**	**-49 199**	**260 068**	**-57 506**

Note 15. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2012	30.06.2011
Instruments de transaction	2 047	3 894
Instruments à la juste valeur sur option	10 277	7 192
Inefficacité des couvertures	-2 891	816
Sur couverture de flux de trésorerie	-12	0
Sur couverture de juste valeur	-2 879	816
. variation de juste valeur des éléments couverts	-214 978	5 189
. variation de juste valeur des éléments de couverture	212 099	-4 373
Résultat de change	151	255
TOTAL DES VARIATIONS DE JUSTE VALEUR	**9 584**	**12 157**

Note 16. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2012				30.06.2011			
	Divi-dendes	PV/MV réalisées	Dépré-ciation	Total	Divi-dendes	PV/MV réalisées	Dépré-ciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe	0	877	0	**877**	0	-1 245	0	**-1 245**
Actions et autres titres à revenu variable	2 000	4 666	48	**6 714**	3 391	4 793	364	**8 548**
Titres immobilisés	2 669	13	-2 322	**360**	5 686	1 944	0	**7 630**
Autres	0	0	0	**0**	0	0	0	**0**
TOTAL	**4 669**	**5 556**	**-2 274**	**7 951**	**9 077**	**5 492**	**364**	**14 933**

Note 17. Produits/charges des autres activités

	30.06.2012		30.06.2011	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Activités d'assurance	2 087 871	-1 861 518	2 087 044	-1 862 412
Immeubles de placement	768	-10 105	2 630	-10 296
Autres produits	137 772	-43 247	117 767	-48 388
TOTAL	**2 226 411**	**-1 914 870**	**2 207 441**	**-1 921 096**

Note 18. Charges générales d'exploitation

	30.06.2012	30.06.2011
Charges de personnel	-350 079	-329 042
Autres charges	-233 201	-229 482
TOTAL	**-583 280**	**-558 524**

Note 18a. Charges de personnel

	30.06.2012	30.06.2011
Salaires et traitements	-204 384	-194 782
Charges sociales	-107 270	-91 246
Intéressement et participation des salariés	-11 981	-19 053
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-26 397	-23 961
Autres	-47	0
TOTAL	**-350 079**	**-329 042**

Note 18b. Autres charges d'exploitation

	30.06.2012	30.06.2011
Impôts et taxes	-25 669	-25 910
Services extérieurs	-207 501	-203 557
Autres charges diverses	-31	-15
TOTAL	**-233 201**	**-229 482**

Note 19. Coût du risque

	Dotations	Reprises	Créances irrécou-vrables couvertes	Créances irrécou-vrables non couvertes	Recouvre-ment sur créances apurées	30.06.2012
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	**0**
Clientèle	-165 388	160 849	-36 860	-4 743	2 104	**-44 038**
Location financement	-2 410	2 907	-990	-418	0	**-911**
Concours clientèle	-156 546	154 290	-35 870	-4 325	2 104	**-40 347**
Engagements - autres	-6 432	3 652	0	0	0	**-2 780**
Actifs disponibles à la vente	0	2 651	-7 468	-220	0	**-5 037**
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	5 030	0	0	0	**5 030**
Autres	-5 452	4 863	-38	0	101	**-526**
TOTAL	**-170 840**	**173 393**	**-44 366**	**-4 963**	**2 205**	**-44 571**

La dotation nette liée aux dépréciations sur créances sur base collective s'élève à 918 milliers d'euros en juin 2012, contre une dotation nette de 14 602 milliers d'euros en 2011.

Note 20. Impôt sur les bénéfices

	30.06.2012	30.06.2011
Charge d'impôt exigible	-28 900	-31 039
Charge ou produit d'impôt différé net	-45 841	-15 160
CHARGE NETTE D'IMPOT SUR LE BENEFICE	**-74 741**	**-46 199**
Résultat avant impôts et résultat des sociétés mises en équivalence	164 245	210 421
TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT	**45,51%**	**21,96%**

Analyse du taux effectif de l'impôt :

	30.06.2012	30.06.2011
Taux normal d'impôt	36,10%	34,43%
Différences permanentes	2,27%	2,15%
Imposition à taux réduit et exonérations	-0,93%	-1,48%
Impact des situations déficitaires	9,75%	-11,60%
Crédits d'impôts	0,00%	-2,42%
Exceptionnel	0,16%	0,73%
Autres	-1,84%	0,15%
TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT	**45,51%**	**21,96%**

Note 21. Engagements donnés et reçus

	30.06.2012	31.12.2011
Engagements donnés	**10 613 049**	**10 897 693**
Engagements de financement	7 528 003	7 972 975
En faveur des établissements de crédit	105 500	93 801
En faveur de la clientèle	7 422 503	7 879 174
Engagements de garantie	2 564 343	2 681 428
D'ordre d'établissements de crédit	49 482	55 879
D'ordre de la clientèle	2 514 861	2 625 549
Engagements sur titres	520 703	243 290
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	520 703	243 290
Engagements reçus	**6 192 342**	**5 488 845**
Engagements de financement	3 278 139	2 935 438
Reçus des établissements de crédit	3 278 139	2 935 438
Reçus de la clientèle	0	0
Engagements de garantie	2 256 643	2 237 198
Reçus des établissements de crédit	544 282	522 207
Reçus de la clientèle	1 712 361	1 714 991
Engagements sur titres	657 560	316 209
Titres vendus avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements reçus	657 560	316 209

Les engagements de financement donnés comprennent l'avance de trésorerie faite à la Caisse de Refinancement de l'Habitat afin d'assurer son fonctionnement pour un montant de 100 500 milliers d'euros.

Note 22. Informations sectorielles

	Banque		Assurance et gestion d'actifs		**Groupe**	
	30.06.2012	30.06.2011	30.06.2012	30.06.2011	30.06.2012	30.06.2011
Produits internes (1)	83 195	90 302	-83 195	-90 302	0	0
Produits externes (2)	564 502	589 781	297 837	267 876	862 339	857 657
Produit net bancaire	**647 697**	**680 083**	**214 642**	**177 574**	**862 339**	**857 657**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-586 057	-544 747	-67 071	-60 771	-653 128	-605 518
Résultat brut d'exploitation	**61 640**	**135 336**	**147 571**	**116 803**	**209 211**	**252 139**
Coût du risque	-40 417	-39 902	-4 154	-2 073	-44 571	-41 975
Résultat d'exploitation	**21 223**	**95 434**	**143 417**	**114 730**	**164 640**	**210 164**
Quote-part des sociétés mises en équivalence	2 980	3 147	0	99	2 980	3 246
Autres	-395	257	0	0	-395	257
Résultat courant avant impôt	**23 808**	**98 838**	**143 417**	**114 829**	**167 225**	**213 667**
Impôts sur les bénéfices	-20 969	-7 257	-53 772	-38 942	-74 741	-46 199
Résultat net	**2 839**	**91 581**	**89 645**	**75 887**	**92 484**	**167 468**
dont Intérêts minoritaires	50	820	709	9 012	759	9 832
Résultat net part du Groupe	**2 789**	**90 761**	**88 936**	**66 875**	**91 725**	**157 636**

	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2012	31.12.2011	30.06.2012	31.12.2011
Actifs et Passifs sectoriels	**59 882 954**	**57 034 945**	**28 122 310**	**26 943 639**	**88 005 264**	**83 978 584**

(1) Produits sectoriels provenant de transactions avec d'autres secteurs.

(2) Produits sectoriels provenant de ventes à des clients externes.

L'analyse sectorielle s'appuie sur une segmentation en deux secteurs d'activité :

- la Banque correspond principalement aux réseaux de caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central, aux filiales spécialisées dans le marché des entreprises et le financement de l'immobilier,
- l'Assurance et la gestion d'actifs regroupent les filiales spécialisées dans la gestion d'OPCVM et les sociétés d'assurance.

L'analyse sectorielle par zone géographique n'est pas pertinente pour le Groupe dans la mesure où la quasi-totalité de son activité est réalisée sur le territoire national.

Note 23. Périmètre de consolidation

Nom	Secteur / Activité	% contrôle		% Intérêts	
		30.06.2012	31.12.2011	30.06.2012	31.12.2011
Crédit Mutuel Arkéa + Fédérations et Caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et du Massif Central	Banque / Banque mutualiste	Entité consolidante			
Sociétés consolidées par intégration globale					
ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	Banque / Banque d'entreprises	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA BANKING SERVICES	Banque / Prestations de services bancaires	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL GESTION	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL INVESTISSEMENT	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL PARTENAIRE	Banque / Capital développement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CREDIT BAIL	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA SCD	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
BANQUE PRIVEE EUROPEENNE	Banque / Banque privée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAISSE DE BRETAGNE DE CREDIT MUTUEL AGRICOLE	Banque / Banque mutualiste	92,8	92,6	92,8	92,6
COMPAGNIE EUROPEENNE D'OPERATIONS IMMOBILIERES	Banque / Portage d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE BANQUE	Banque / Banque de réseaux spécialisés	97,3	91,0	97,3	91,0
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE SCF	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	97,3	91,0
CREDIT MUTUEL ARKEA HOME LOANS SFH	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT MUTUEL ARKEA PUBLIC SECTOR SCF	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL EQUIPEMENTS	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL FINANCE	Assurances et gestion d'actifs / Banque privée et gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL FINANCE GESTION	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL SERVICE	Banque / Prestations de services	97,1	97,0	97,0	97,0
FINANCO	Banque / Banque de réseaux spécialisés	100,0	100,0	100,0	100,0
FONCIERE INVESTISSEMENT	Banque / Immobilier	100,0	100,0	100,0	100,0
FORTUNEO	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0
GICM	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	97,0	97,0
INFOLIS	Assurances et gestion d'actifs / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
LEASECOM GROUP	Banque / Crédit bail et location financement	95,0	95,0	95,0	95,0
LEASECOM	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	95,0	95,0
LEASECOM CAR	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	95,0	95,0
LEASECOM FINANCIAL ASSETS	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	95,0	95,0
MONEXT	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
MONEXT HOLDING	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
NOVELIA	Assurances et gestion d'actifs / Courtage en assurances	100,0	100,0	100,0	100,0
PROCAPITAL	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0
SCHELCHER PRINCE GESTION	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	50,0	50,0	50,0	50,0
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE INTERFEDERALE	Banque / Immobilier	100,0	100,0	100,0	100,0
SURAVENIR	Assurances et gestion d'actifs / Assurance vie	100,0	100,0	100,0	100,0
SURAVENIR ASSURANCES	Assurances et gestion d'actifs / Assurance non vie	100,0	100,0	100,0	100,0

Nom	Secteur / Activité	% contrôle		% Intérêts	
		30.06.2012	31.12.2011	30.06.2012	31.12.2011
Sociétés consolidées par mise en équivalence					
CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL	Banque / Banque mutualiste	21,4	21,4	21,4	21,4
CREDIT MUTUEL CARTES DE PAIEMENTS	Banque / Banque mutualiste	25,0	25,0	26,7	26,6

Note 24. Regroupement d'entreprises

En juillet 2011, Crédit Mutuel Arkéa, par l'intermédiaire de sa filiale Federal Finance, a pris le contrôle de la société Schelcher Prince Gestion, société de gestion d'actifs financiers, à hauteur de 50,04%. La comptabilisation initiale du regroupement, provisoire en 2011, est devenue définitive au cours du 1er semestre 2012. Le goodwill initialement comptabilisé n'a pas été modifié.

Note 25. Evénements postérieurs à la clôture

Suite à l'acquisition de titres de minoritaires de CFCAL-Banque au cours du 1er semestre de l'année 2012, la participation du Groupe Crédit Mutuel Arkéa a été portée à 97,30% du capital et des droits de vote de la société. Une offre publique de retrait sur les actions CFCAL-Banque, déposée par Oddo Corporate Finance pour le compte de Crédit Mutuel Arkéa, a été ouverte du 25 juin au 6 juillet 2012 inclus. Au 9 juillet 2012, les actions CFCAL-Banque ont été radiées d'Euronext, date à laquelle les actions non présentées à l'offre publique de retrait par les actionnaires minoritaires ont été transférées à l'initiateur de l'offre dans le cadre du retrait obligatoire.

Le 19 juillet 2012, un rachat de titres de minoritaires de la société Schelcher Prince Gestion a été réalisé. La participation du Groupe est passée de 50,04% à 82,79%.

4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

CREDIT MUTUEL ARKEA

Société anonyme Coopérative à capital variable
Siège social : 1 rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon
N°de SIREN : 775 577 018

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012

DELOITTE & ASSOCIES MAZARS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Crédit Mutuel Arkéa, relatifs à la période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements de méthode comptable » de l'annexe aux comptes consolidés condensés qui expose les changements de méthode comptable traités conformément aux dispositions de la norme IAS 8 suivants :

- Utilisation de la méthode SORIE concernant la comptabilisation des écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi,

- Non élimination des obligations émises par le Crédit Mutuel Arkéa et souscrites par sa filiale d'assurance-vie en représentation des contrats libellés en unités de comptes (UC).

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 29 août 2012

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES	MAZARS
Jean-Marc MICKELER	Charles de BOISRIOU

5. Gouvernement d'entreprise

Le 3 mai 2012, l'Assemblé générale a décidé de réélire comme administrateurs Madame Claudette Letoux, Messieurs Jean-Pierre Denis, Lionel Dunet, Auguste Jacq, Albert Le Guyader et Christian Touzalin, pour une période de 3 ans. Leurs mandats expireront le jour de l'Assemblée générale ordinaire de 2015 statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

6. Documents accessibles au public

La présente actualisation du Document de référence est disponible sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org.
Ce document pourra être consulté au siège social de la société aux heures et jours ouvrés habituels. Une copie de la présente actualisation du Document de référence sera adressée sans frais à toute personne qui en fait la demande. Ce document peut être également consulté sur le site Internet de la société (www.arkea.com).

7. Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

Mazars
61, rue Henri Regnault, Exaltis, 92075 La Défense Cedex
Représenté par Monsieur Charles de Boisriou
Début du premier mandat : 1976
Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2014
Le renouvellement du mandat du cabinet Mazars représenté par Monsieur Charles de Boisriou a été décidé le 23 avril 2009 pour une période de six exercices.

Deloitte & Associés,
185, avenue Charles de Gaulle, BP 136 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
Représenté par Monsieur Jean-Marc Mickeler
Début du premier mandat : 2007
Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2014
Le renouvellement du mandat du cabinet Deloitte & Associés représenté par Monsieur Jean-Marc Mickeler a été décidé le 23 avril 2009 pour une période de six exercices.

Commissaires aux comptes suppléants :

Madame Anne Veaute,
61, rue Henri Regnault, Exaltis, 92075 La Défense Cedex
Début du premier mandat : 2012
Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2014
La nomination de Madame Anne Veaute a été décidée le 3 mai 2012 pour une durée de trois exercices.

Société BEAS
7-9, villa Houssay, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex,
Représentée par Monsieur Pascal Pincemin
Début du premier mandat : 2009
Expiration du mandat en cours : 31 décembre 2014
La nomination de la Société BEAS a été décidée le 23 avril 2009 pour une durée de six exercices.

8. Responsable de l’actualisation du Document de référence

Personne qui assume la responsabilité du Document de référence et de ses actualisations

Ronan LE MOAL,
Directeur général du Crédit Mutuel Arkéa

Attestation du responsable du Document de référence et de ses actualisations

J’atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d’omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J’ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation du Document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de référence et de ses actualisations.

Les informations financières historiques présentées dans la présente actualisation du Document de référence ont fait l'objet d’un rapport des contrôleurs légaux, qui contient une observation, figurant en page 53.

Fait au Relecq-Kerhuon, le 31/08/2012
Ronan LE MOAL,
Directeur général du Crédit Mutuel Arkéa

9. Tableau de concordance

Schéma de l'annexe XI du Règlement CE n°809/2004	Pages du Document de référence N°D.12-0327	Pages de l'actualisation du Document de référence
1. PERSONNES RESPONSABLES		
1.1. Personne responsable des informations contenues dans le Document de référence	160	56
1.2. Déclaration de la personne responsable du Document de référence	161	56
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
2.1. Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques	164	55
2.2. Démission ou révocation des contrôleurs légaux durant la période couverte par les informations financières historiques	165	
3. FACTEURS DE RISQUE	53	14
4. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ		
4.1. Histoire et évolution de la société	8	
4.1.1. Raison sociale et nom commercial de la société	152	
4.1.2. Lieu de constitution de la société et numéro d'enregistrement	152	
4.1.3. Date de constitution et durée de vie de la société	153	
4.1.4. Siège social et forme juridique de la société, législation régissant ses activités, son pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire	153	
4.1.5. Événement récent propre à la société relatif à l'évaluation de sa solvabilité	20	
5. APERÇU DES ACTIVITÉS		
5.1. Principales activités	11	
5.1.1. Principales activités de la société	11	
5.1.2. Nouveau produit et/ou nouvelle activité	18	
5.1.3. Principaux marchés	11,13	
5.1.4. Position concurrentielle de la société	NA	
6. ORGANIGRAMME		
6.1. Description du Groupe et place de la société au sein du Groupe	10	
6.2. Liens de dépendance de la société au sein du Groupe	10,11	
7. INFORMATION SUR LES TENDANCES		
7.1. Déclaration sur les perspectives de la société depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés et publiés	50	
7.2. Tendance ou événement susceptible d'influer sur les perspectives de la société pour l'exercice en cours	50	
8. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA	
9. ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
9.1. Nom, adresse et fonction, dans la société des membres des organes d'administration et de direction	24	55
9.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	37	
10. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
10.1. Nature du contrôle exercé sur la société	154	
10.2. Accord susceptible d'entraîner un changement du contrôle de la société	NA	

11. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ		
11.1. Informations financières historiques	85,137	
a) Bilan	86,139	
b) Compte de résultat	87,141	
c) Tableau des flux de trésorerie	90	
d) Notes explicatives	106	
11.2. États financiers	85,137	
11.3. Vérification des informations financières historiques annuelles	155	
11.3.1. Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées.	155,167	
11.3.2. Autres informations contenues dans le Document de référence vérifiées par les contrôleurs légaux	155	
11.3.3. Source des informations financières figurant dans le Document de référence non tirées des états financiers vérifiés de la société	155	
11.4. Date des dernières informations financières auditées	156	
11.5. Informations financières intermédiaires et autres	NA	
11.5.1. Informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date des derniers états vérifiés et rapport d'examen	156	15
11.5.2. Informations financières intermédiaires couvrant les six premiers mois du nouvel exercice assorties d'états financiers comparatifs, et rapport d'examen	NA	15
11.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	154	
11.7. Changement significatif de la situation financière de la société	155	
12. CONTRATS IMPORTANTS	154	
13. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT	155	
14. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	157	55